

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

**ARRONDISSEMENT  
DE BEZIERS**

**Objet :**

**Marché Voirie Communale  
A bons de commande**

**N° : D-2025-12-17-07**

**SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTHE, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

**Procurations à :** M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL, Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à Mme Ludivine ALBERT.

**Absents :** Mme Marie CHOLLET, MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

**Secrétaire de séance :** M. René COUSIN.

**Début de séance :** 18H30

Monsieur le Maire rappelle que le marché de voirie communale à bons de commandes actuellement en cours arrive à terme en 2025 et propose de le reconduire pour la période 2026-2029.

Ce programme est estimé à un montant HT annuel maximum de 166 000.00 €.

Il demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 3 procurations,

Approuve le principe de renouveler le marché de voirie communale à bons de commandes pour un montant maximum annuel de 166 000.00 € HT.

Dit que ce programme de travaux sera inscrit au BP 2026 et suivants de la Commune.

Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence du prestataire et de signer le marché correspondant ainsi que toute pièce administrative, technique ou financière qui pourrait s'avérer nécessaire, avec le prestataire reconnu mieux disant par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte lors d'une prochaine séance de conseil municipal des décisions qui auront été prises.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19 DEC. 2025

ID : 034-213401359-20251217-D2025\_12\_17\_07-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le 19 DEC. 2025  
Et publication ou notification  
Du 19 DEC. 2025  
Le Maire :

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN

Jean-François GUIBERT